



Système de confort thermique

## SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE PLANCHERS Garantie

ThermaRay Inc. garantit que ses systèmes de chauffage de planchers ThermaRay (ci-après dénommés «Produits») seront exempts de défauts résultant du matériel ou de la main d'œuvre pendant cinq (5) ans après leur installation initiale. Cette garantie est accordée seulement au premier acheteur au détail (ci-après dénommé «Acheteur») des Produits et concerne seulement les Produits qui demeurent à l'emplacement de leur installation d'origine.

À sa seule discrétion, ThermaRay réparera ou remplacera tout Produit couvert par cette garantie s'il est prouvé défectueux dans le cadre d'une utilisation normale et appropriée, ou encore acceptera le retour d'un tel Produit en créditant l'Acheteur pour le prix d'achat. L'Acheteur paiera les frais d'expédition du Produit défectueux à ThermaRay, si ThermaRay exige son retour. Si ThermaRay choisit de remplacer le Produit défectueux, ThermaRay paiera les frais d'expédition du Produit de remplacement à l'Acheteur.

L'Acheteur (i) donnera à ThermaRay un avis écrit et une description détaillée de la prétendue défectuosité promptly – dans aucun cas plus de 30 jours – après la découverte de la prétendue défectuosité; (ii) et donnera à ThermaRay ou à son représentant autorisé l'occasion d'inspecter le Produit et son installation avant que tout remplacement, réparation ou enlèvement soit effectué. ThermaRay disposera d'un délai raisonnable (ne dépassant pas 60 jours) pour déterminer si ThermaRay en est légalement responsable ou non sous cette garantie et, dans l'affirmative, pour décider de réparer le Produit défectueux, de le remplacer ou d'accepter son retour.

ThermaRay n'est aucunement responsable des défauts causés par accident, mauvaise utilisation ou négligence, ou encore par une installation, une réparation ou un test incorrect. ThermaRay n'est aucunement responsable de tout coût ou dépense lié à l'installation ou à l'enlèvement de tout Produit ou à l'installation de tout Produit de remplacement ou à tout test, inspection, ou modification occasionné par toute défectuosité ou par la réparation ou le remplacement du Produit, pour lesquels l'Acheteur demeure le seul responsable.

### **CETTE GARANTIE DÉTERMINE LES SEULES OBLIGATIONS DE THERMARAY ET LES SEULS RECOURS DE L'ACHETEUR EN CE QUI CONCERNE TOUTE DÉFECTUOSITÉ DES PRODUITS.**

Toutes autres représentations, garanties et conditions, qu'elles soient verbales ou écrites, formelles ou tacites, légales ou autrement – incluant sans limitation toute supposition quant à la garantie, la qualité marchande, la convenance à une utilisation particulière ou la violation du droit – sont expressément exclues. ThermaRay et ses dirigeants, administrateurs, employés, agents et représentants ne seront en aucun cas responsables de tout dommage particulier, indirect, accessoire, exemplaire ou punitif, ou encore pour des dommages à un tiers ou pour la perte de jouissance des lieux, de revenus d'affaires ou de profits, et ce, peu importe si ces situations résultent de la rupture de contrat, de la responsabilité civile délictuelle (incluant la négligence) ou de toute autre cause.

Aucun représentant ni employé de ThermaRay n'est autorisé à amender cette garantie ou à accepter toute responsabilité supplémentaire au nom de ThermaRay, sans l'approbation écrite d'un dirigeant dûment autorisé de ThermaRay.

Cette garantie sera gouvernée par et interprétée selon les lois de la province du Nouveau-Brunswick. Toute disposition de cette garantie qui est prohibée ou non exécutoire dans une juridiction donnée sera, en ce qui concerne cette juridiction, disjointe de cette garantie, sans affecter la validité et l'application des dispositions restantes dans cette juridiction.

Sous réserve de ce qui précède, cette garantie commence à la date de l'installation.

### **ThermaRay Inc**

6-670 Wilsey Road  
Fredericton, NB Canada E3B7K4  
Tel: 1-866-457-4600  
Fax: 1-506-457-4699  
[www.thermaray.com](http://www.thermaray.com)

En vigueur à partir du mois de novembre 2005.



**SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE PLANCHERS  
FICHE DE GARANTIE**

Important : Veuillez compléter la fiche de garantie et nous la remettre au plus tard 30 jours après l'installation.

Vous pouvez envoyer un courriel à [info@thermaray.com](mailto:info@thermaray.com), le télécopier au (506) 457-4699 ou le poster à Therma-Ray Inc., 670, chemin Wilsey, unité 6, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 7K4. Vous devriez conserver une copie de votre facture et de cette fiche de garantie. La preuve d'achat et l'inscription de la garantie sont requis pour tout remplacement ou réparation couvert par cette garantie. Toute la documentation peut être trouvée à <http://thermaray.com/documentation/>

Veuillez inscrire ci-dessous les numéros de modèle de vos systèmes de chauffage de planchers, ainsi que les pièces où ils sont installés, leur relevé ohmique général, le relevé ohmique pris entre la mise à la terre et le fil de sortie blanc et, enfin, le relevé ohmique pris entre la mise à la terre et le fil noir.

Pièce	No. de modèle	Relevé ohmique	Terre-Fil blanc	Terre-Fil noir
1	_____	_____	_____	_____
2	_____	_____	_____	_____
3	_____	_____	_____	_____
4	_____	_____	_____	_____

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Province ou État: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Date de l'achat: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
M J A

Nom de l'entreprise ou de l'électricien de qui vous avez acheté votre système de chauffage de planchers ThermaRay :

\_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Qu'est-ce qui vous a incité à choisir le système de chauffage de planchers ThermaRay ? (Vous pouvez cocher plus d'une case)

- Réputation de Therma-Ray
- Prix  Information sur le produit
- Économie d'énergie  Qualité
- Other (specify): \_\_\_\_\_

Pourquoi avez -vous acheté le système de chauffage de planchers ThermaRay ?

- Nouvelle construction  Rénovation
- Chaleur supplémentaire  Planchers chauds
- Ancien système insatisfaisant

Autre raison (spécifiez) \_\_\_\_\_

Comment évalueriez-vous le système de chauffage de planchers ThermaRay?

	Très faible						Excellent							
Excellente performance	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Facilité des connexions	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Facilité de l'installation	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Manuel d'instructions	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Information sur le produit	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Emballage du produit	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Commentaires et/ou suggestions:	_____													

En vigueur à partir du mois de novembre 2005.